

# AVES STRUTHIONES

PAR

H. SCHLEGEL.

Mars 1873.

Ordre parfaitement circonscrit, et s'éloignant de tous les autres oiseaux par les traits suivants. Plumes à barbes libres. Point de pennes. Queue nulle, ou remplacée par de larges plumes à barbes libres. Ailes formées, soit par des plumes semblables, grandes ou petites, soit par 5 ou 6 tiges cornées, fortes et sans barbes. Pieds excessivement robustes. Tarses et doigts très gros. Ongles gros, en guise de sabots, droits ou peu courbés. Tronc très gros, et offrant une position horizontale. Cou allongé, mais gros. Ce sont des oiseaux coureurs, qui ne savent pas voler. Ils nichent à terre. Ils ne se trouvent que dans l'hémisphère austral, et la seule Autruche d'Afrique franchit ces régions jusque vers le 35<sup>me</sup> degré de latitude boréale. Ajoutez à ces détails qu'ils ont le sternum en bouclier épais et qu'ils présentent, pour la plupart, certaines déviations anatomiques.

J'ai toujours considéré cet ordre comme un assemblage naturel sous tous les rapports et, pour ainsi dire, comme une sous-classe, parallèle ou, si l'on veut, opposée à tous les autres oiseaux,

semblable à ce que sont les Marsupiaux aux autres mammifères, phénomène qui se répète dans tous les degrés de l'échelle des êtres, par exemple: dans les poissons chondroptérygiens, opposés aux autres poissons; dans les Lamantins y compris le Dujong et la Rytine, et qui sont opposés aux autres Cétacés; dans le Morse opposé aux Phoques et Otaries; dans les Tinamous qui rappellent les Autruchiens sous certains rapports, opposés aux autres Gallinacés; dans les Martinets et Engoulevents, opposés aux Hirondelles; dans les Lézards et Agames du Nouveau monde opposés à ceux de l'Ancien monde; dans les Chaméléons opposés aux autres Agames de l'Ancien monde; dans les Crocodiles, opposés aux autres Sauriens; dans les Serpens venimeux opposés aux Serpens non venimeux; dans les Serpens de mer, opposés aux autres Serpens venimeux, etc. Il résulte de cette manière d'envisager la nature, que les modifications apportées dans certaines parties de l'organisation intérieure sont subordonnées à l'ensemble harmonieux des formes typiques, que présente la nature dans toute son étendue et dans tous les degrés.

Quant à l'ordre des Autruches, j'ai publié autrefois dans ce sens, en 1854, deux mémoires; dont l'un est imprimé dans les Actes de l'Académie royale des Pays-Bas, l'autre dans l'Album der Natuur.

On peut résumer de la manière suivante les caractères les plus saillants de ces oiseaux <sup>1)</sup>.

**I. STRUTHIO.** — Taille élevée et très forte, haut sur jambes. Ailes et queue, si elle existe, composées de grandes et larges plumes à barbes libres. Plumes en général larges et douces au toucher. Pieds portant deux à trois doigts.

1) Notez que j'ai détaché des Autruches, où ils avaient été placés par les naturalistes, l'oiseau bleu de Bourbon et l'oiseau gigantesque de Leguat, espèces appartenant l'une et l'autre à la famille des Ralles, la première aux Porphyriens aux ailes courtes, mon Porphyrio (Notornis?) coeruleus, et l'autre désignée par moi sous le nom de Leguatia gigantea.

**STRUTHIO**, pr. s. dict. Deux doigts seulement. Patrie : l'Afrique et l'Arabie.

Une seule espèce.

**RHEA**. Parfaitement semblables aux Autruches proprement dites, mais sans queue, et aux pieds garnis de trois doigts. Patrie : l'Amérique depuis le Brésil jusqu'en Patagonie.

Deux espèces ou trois, si l'on veut reconnaître pour espèce différente de la *Rhea americana*, la *Rhea macrorhyncha* de Sclater.

**II. DIDUS**. Taille plus ou moins ramassée. Bas ou médiocrement haut sur jambes. Plumes aux ailes et, si elle existe, également à la queue, comme dans le genre *Struthio* proprement dit. Pieds avec quatre doigts. Plumes en général larges.

**α. DIDUS** pr. s. dict. Plumes aux ailes et à la queue comme dans le genre *Struthio* proprement dit. Formes ramassées. Bas sur jambes. Taille surpassant celle du Dindon. Patrie : les îles de la Réunion et de Mauritius. Ce sous-genre comprend deux espèces, savoir :

**DIDUS BORBONICUS**, exterminé, vivant autrefois dans l'île de la Réunion, à bec rappelant celui de la bécasse, et au plumage blanc.

**DIDUS INEPTUS**, exterminé, vivant autrefois à la pointe australe de l'île Mauritius, à bec très grand, haut, comprimé et à pointe en crochet, quoiqu'en général semblable à celui des Casoars. Tenant, dans le repos, le tronc parfaitement horizontal. Course rapide, à grands pas, tel que l'oiseau est représenté dans le voyage de van Neck. — Oiseau très mal-à-propos rangé parmi les Colombes, grâce à certaines modifications dans quelques parties du squelette, et même rapproché du *Dindunculus*, probablement à cause d'une de ces analogies gros-

sières, telle qu'elle existe, par exemple, entre les Paresseux et les Singes. Je me propose de publier une petite série de figures inédites de cet oiseau, faites au trait par le dessinateur habile accompagnant la deuxième expédition des Hollandais aux Indes orientales.

$\beta$ . PEZOPHAPS. Plumes aux ailes comme dans les Autruches proprement dites. Queue sans plumes. Médiocrement haut sur jambes. Trois espèces exterminées, savoir :

PEZOPHAPS SOLITARIUS, Strickland. — Bec médiocre. Taille surpassant celle du Dindon. Médiocrement haut sur jambes. Vivant autrefois dans l'île de Rodriguez.

PEZOPHAPS BROECKEI. — *Aphanapteryx imperialis*, von Frauenfeld, Neu aufgef. Abbildung der Dronte, Wien, 1868, fol., p. 6, Tab. 2. — Poule rouge au bec de bécasse, Cauche. — Taille d'une petite poule ou plutôt d'une forte perdrix. Bec presque du double plus long que la tête, un peu courbé et rappelant, par sa forme, celui des Ibis. Narines latérales comme dans toutes les autres Autruches, à l'exception des *Apteryx*. Plumage rouge-brun. Vivant autrefois dans l'île de Mauritius.

Je me propose de publier un dessin inédit de cet oiseau, fait au trait et sur le frais, par le même dessinateur dont je viens de parler au sujet du Dodo.

PEZOPHAPS HERBERTII. — Gêlinotte, Leguat. — A hen, figuré par Herbert.

Semblable, à ce qu'il paraît, au *Pezophaps Broeckei*, mais à bec droit.

Observé par Leguat dans l'île de Rodriguez.

On peut supposer que c'est aux *Didus* que se rattache le grand oiseau exterminé de l'île de Madagascar, où il vivait dans

les Ampâtres, région, suivant Flaccourt, boisée, avec de larges mares d'eau, quoique sans rivières, et occupant le milieu de la partie la plus méridionale de cette grande île. Tout le monde connaît l'excessive grandeur de ses oeufs dont on a retrouvé les coques. Il nous manque, toutefois, des détails sur les formes de l'oiseau lesquelles, à juger de la région où il a vécu et des espèces du genre *Didus* habitant des localités semblables et appartenant au même rayon géographique, pourraient bien avoir été plutôt semblables à ces dernières espèces qu'à celles du genre *Atruche*. Tout ce que l'on sait, à cet égard, de cet oiseau se rapporte aux lignes suivantes de Flaccourt, p. 165: »Vouron patra, c'est un grand Oyseau qui hante les Ampâtres, et fait des oeufs comme l'Atruche, c'est une espèce d'Atruche, ceux des dits lieux ne le peuvent prendre, il cherche les lieux les plus déserts.

**DROMAIUS.** Plumes effilées. Point de queue. Ailes pourvues de plumes semblables à celles des autres parties.

Patrie: la Nouvelle Hollande et la Nouvelle Zéelande.

**DROMAIUS** pr. s. dict. — Taille élevée. Haut sur jambes. Bec déprimé. Trois doigts. Deux espèces de la Nouvelle Hollande.

**DINORNIS.** Oiseaux exterminés de la Nouvelle Zéelande, se rattachant, en général, aux *Dromaius* propr. dits, mais variables de forme et de taille et dont on a établi, sur des restes osseux, un certain nombre d'espèces.

**APTERYX.** Taille égalant ou surpassant même celle du Coq. Bec long, rappelant celui des bécasses; mais à narines s'ouvrant au bas de son extrémité. Quatre doigts, dont le postérieur est, toutefois, petit et plus haut placé que les autres. Trois ou quatre espèces, habitant les deux grandes îles de la Nouvelle Zéelande.

**CASUARIUS.** — Tête surmontée d'un casque [corné. Ailes pourvues de cinq à six fortes et longues tiges cornées. Plumes effilées, accompagnées, chacune, d'une plume accessoire. Trois doigts. Partie antérieure du cou en plus ou moins grande partie nue. Derrière de la gorge le plus souvent garni d'un ou de deux lobes ou appendices charnus, visibles dès la naissance des petits. Queue nulle. Taille passablement élevée. Médiocrement hauts sur jambes. Patrie: la Nouvelle Guinée avec l'île de Salawattie, le groupe d'Arou, la Nouvelle Bretagne et la presqu'île la plus septentrionale de la Nouvelle Hollande. Six espèces, dont deux d'entre elles portent la plus grande affinité à deux autres.

Suit l'énumération des individus de l'Ordre des Struthiones, faisant partie du Musée des Pays-Bas.

#### STRUTHIO.

**STRUTHIO CAMELUS**, Linné.

Longueur du tarse dans les individus de l'Algérie de 15 pouces.

Habite les plaines de l'Afrique et de l'Arabie. Notez, toutefois, que les individus de l'Algérie paraissent offrir une taille moins élevée que ceux de l'Afrique australe.

1, 2. Mâle et femelle adultes, Algérie. — 3. Mâle, âge moyen, Cap de B. Esp., 1860. — 4, 5, 6. Jeunes de taille diverse, Cap, voyage de van Horstock. — 7. Petit, Sénégal, 1862.

Squelettes. — 8. Adulte, Cap. — 9. Adulte, Cap, 1866.

10. Crâne d'adulte.

#### RHEA.

**RHEA AMERICANA**, Latham. — *Struthio rhea*, Linné.

Longueur du tarse de 11 lignes.

1. Mâle adulte, Amér. australe. — 2. Femelle adulte, 1864, Amér. australe. — 3. Femelle, âge moyen, Paraguay. — 4. Petit, Amér. australe.

5. Squelette.

**RHEA DARWINII**, Gould.

Très reconnaissable à la partie supérieure du tarse emplumée.  
Longueur du tarse de 11 lignes.

1. Mâle adulte, Patagonie méridionale. — 2. Femelle, âge moyen, Patagonie méridionale. — 3. Jeune, des mêmes localités. — 4, 5. Jeunes, des mêmes localités, 1872.

**DROMAIUS.****DROMAIUS NOVAE HOLLANDIAE**, Latham.

Longueur du tarse de 13 pouces.

Patrie: la partie orientale de l'Australie.

1. Mâle adulte, Côte Est de l'Australie. — 2. Femelle adulte, Côte Est de l'Australie, 1862. — 3. Jeune, Nouvelle Galles du Sud, 1860. — 4. Petit, Port Mackay, expéd. Godeffroy, 1869. Squelettes. — 5. Adulte. — 6, 7. Mâle et femelle adultes, 1866. 8. Crâne.

**DROMAIUS IRRORATUS**, Bartlett.

Patrie: Côte occidentale et méridionale de l'Australie.

Longueur du tarse de 11 pouces et demi.

1. Mâle adulte, Côte Sud-Ouest de l'Australie, 1860.

**APTERYX.**

A. Ongles d'un brun foncé. Pieds brunâtres. Partie basale du dessus du doigt du milieu couverte de petites écailles.

**APTERYX MANTELLII**, Bartlett.

Habite l'île septentrionale.

1. Mâle adulte. — 2. Adulte.

B. Ongles d'un jaune blanchâtre. Pieds d'un jaune brunâtre. Doigt du milieu revêtu de plaques jusqu'à sa base.

**APTERYX AUSTRALIS**, Shaw.

Taille plus forte que dans l'*Apteryx Mantellii*; écailles du tarse plus larges, notamment vers le haut.

Habite la grande île méridionale.

1. Adulte.

2. Squelette d'adulte, 1870.

#### **APTERYX OWENII, Gould.**

Taille beaucoup plus petite que dans les autres espèces. Plumes beaucoup moins effilées et pourvues, chacune, de deux bandes transversales blanchâtres. Écailles et plaques du tarse plus grandes.

Habite la grande île méridionale.

1. Femelle, obtenue de M. Gould.

**CASUARIUS.** Genre très naturel, dont les espèces ne montrent pas des déviations extraordinaires du type général. Ce genre est restreint à l'île de Céram, au groupe d'Arou, à la Nouvelle Guinée, à la Nouvelle Bretagne, et à la presqu'île la plus septentrionale de la Nouvelle Hollande. La distribution géographique des espèces présente des phénomènes des plus curieux, et qui méritent bien que les philosophes y réfléchissent en y appliquant l'hypothèse de la soi-disante transmutation des espèces.

L'on voit, en effet, que l'espèce la plus anciennement connue, le *Casuarius emeu*, n'est propre qu'à l'île de Céram; mais qu'elle est représentée, à la presqu'île la plus septentrionale de la Nouvelle Hollande distante de Céram de plus de vingt degrés géographiques, par un oiseau presque en tout point semblable, le *Casuarius australis*: tandis que le groupe d'Arou, situé entre les deux régions que je viens de citer, produit une espèce particulière, le *Casuarius bicarunculatus*. On observe, par rapport au *Casuarius Bennetti* de la Nouvelle Bretagne, que cette forme fait un saut pareil et nullement inférieur à celui que fait la forme commune, puisqu'on trouve, à la côte Nord-Est de la presqu'île occidentale de la Nouvelle Guinée, un *Casoar*,

appelé *Casuarium papuanum*, qui ne diffère du *Casuarium Bennetti* que par des caractères peu saillants. La singularité de ces phénomènes est, enfin, couronnée par le fait que la côte opposée de cette même presqu'île, y compris l'île de Salawattie, nourrit exclusivement le *Casuarium uniappendiculatum*, espèce très différente de toutes les autres, quoique ces deux côtes ne soient distantes l'une de l'autre que de trois degrés environ et que la distance entre l'île de Salawattie et Céram, patrie de l'espèce ordinaire, soit encore moins considérable.

On peut généraliser de la manière suivante les principaux caractères des différentes espèces de Casoar.

I. Casque élevé et comprimé. Deux appendices charnus et allongés sur le derrière de la gorge.

A. Appendices réunis à leur base.

*CASUARIUS EMEU*, Latham. — *Struthio casuarium*, Linné. — *Casuarium galeatum*, Vieillot. [N<sup>o</sup> 9<sup>h</sup> Casuarium emeu, Tern.]  
 Tarse dans les grands individus, long de 9 pouces 1 ligne.

Habite exclusivement l'île de Céram.

1, 2. Mâle et femelle adultes, Céram. — 3. Mâle à-peu-près adulte, Céram, présenté en 1871 par M. W. Marshall. — 4. Individu demi-adulte, Céram. — 5. Jeune mâle, Céram, 1867. — 6. Jeune, Céram. — 7. Petit, Céram, voyage de Forsten. 1842.

Squelettes. — 8. Adulte, 1862. — 9. Age moyen.

*CASUARIUS AUSTRALIS*, Wall.

Ne paraît s'éloigner du *Casuarium emeu* que par son casque plus élevé et d'une teinte claire; et par ses appendices cutanés un peu plus développés; enfin, et en général, par une taille un peu plus forte.

Longueur du tarse de 10 pouces 5 lignes; grosseur 22 lignes.

Remplace le *Casuarium emeu* à la presqu'île de York, formant

la pointe Nord-Est de la Nouvelle Hollande. Observé près du Cap York et de la baie de Rockingham.

1. Très vieux mâle, tué dans la presqu'île de York, acquis en 1872.

B. Appendices distants l'un de l'autre et placés, chacun séparément, de chaque côté du derrière de la peau nue du dessous du cou.

#### CASUARIUS BICARUNCULATUS, Sclater.

Formes du Casuarius emeu. »Bec et casque couleur de corne tirant au gris foncé; mais passant, à la base de la mandibule inférieure et autour de la base du casque, au rouge-gris brunâtre. Partie nue de la tête et du cou d'un bleu gris, remplacé par du rouge de brique sur les lobes du cou". Observations faites sur le vivant par M. von Rosenberg.

Tarse de la femelle à-peu-près adulte, long de 9 pouces 10 lignes; grosseur 17 lignes.

Habite, exclusivement, le groupe d'Arou.

1. Femelle à-peu-près adulte, tuée le 15 Avril 1865, Wammer, petite île de la région Nord-Ouest du groupe d'Arou, voyage de von Rosenberg. — 2. Jeune femelle, prise dans l'île de Kobroor et apportée vivante, en Janvier 1865 dans l'île de Wammer, von Rosenberg.

II. Casque en triangle, large vers le derrière, et à face occipitale aplatie. Bas du cou sans appendice ou pourvu d'un petit appendice impair.

A. Derrière de la gorge pourvu d'un petit appendice unique et piriforme.

CASUARIUS UNIAPPENDICULATUS, Blyth. — Casuarius Kaupii, von Rosenberg, nec Sclater.

Reconnaissable, au premier coup d'oeil, outre à son appendice

impair, à la belle teinte d'un jaune orangé occupant la peau nue du dessous et des côtés du cou jusque vers le devant de la gorge, où elle est remplacée par du bleu.

Longueur du tarse de 9 pouces 8 lignes.

Observé à Salawattie et à la Côte de la Nouvelle Guinée regardant l'île de Salawattie.

1. Mâle adulte, Sorrong, N. Guinée, Bernstein 1864. — 2. Femelle adulte, Kalwal, Bernstein 1864. — 3. Individu à l'âge moyen, Sorrong, Bernstein, 1864. — 4. Individu à l'âge moyen, Salawattie, von Rosenberg, 1870. — 5. Jeune, Salawattie, Bernstein, 1865. — 6. Petit, Salawattie, 1865. — 7. Petit, Sorrong, pris le 5 Janvier 1865, Bernstein. — 8. Jeune femelle, tuée le 29 Décembre 1864, Sorrong, Bernstein.

B. Cou absolument dépourvu d'appendices.

**CASUARIUS BENNETTII**, Gould.

Partie nue du cou d'un bleu grisâtre foncé. Taille plus petite et tarse moins gros que dans les autres espèces. Ongle du doigt interne très allongé.

Longueur du tarse de 8 pouces 5 lignes; grosseur de 14 lignes.

Habite la Nouvelle Bretagne.

1. Très vieil individu, apporté vivant de la Nouvelle Bretagne en Europe, acquis en 1872.

**CASUARIUS PAPUANUS**, von Rosenberg, in litteris: oiseau réuni, par moi, au *Casuarus Bennetti*, voir *Observ. Zoolog.* V, dans le *Nederl. Tijdschr. voor Dierkunde*, IV, p. 55. — *Casuarus Kaupii*, Sclater (sed non von Rosenberg), *Proceed. Zool. Soc. London*, 1872, p. 147, pl. 9 (âge moyen).

Très semblable au *Casuarus Bennetti*; mais à taille plus forte, aux torses plus longs et plus gros, et offrant, à l'âge adulte, les côtés du cou d'un rose pourpré, teinte qui passe insensiblement au rouge dont le dessus du cou, également nu, se trouve orné. Tel est, du moins, le système de coloration

de notre femelle adulte. L'individu figuré par Sclater, offre, par contre, les côtés de l'occiput jaunes et le dessus du cou, non pas nu et non pas teint de rouge, mais revêtu de plumes noires. A quoi convient-il d'attribuer ces différences? Au sexe ou à l'âge? Je l'ignore; mais, en suivant les principes des amateurs d'Ornithologie, l'individu de M. Sclater pourrait très bien servir à l'établissement d'une espèce nouvelle.

C'est à tort que M. Sclater a cru reconnaître dans cet oiseau le *Casuarus Kaupii* recueilli par M. von Rosenberg dans l'île de Salawattie et décrit par lui dans le *Journal für Ornithologie*, IX, p. 44, et qui est identique avec le *Casuarus uniappendiculatus* de Blyth. Ce sont, parmi nos voyageurs-naturalistes, MM. Hoedt et von Rosenberg, ainsi que feu Bernstein, qui ont, chacun de son côté, visité, à différentes reprises, l'île de Salawattie, qui y ont recueilli plus d'une douzaine d'individus de Casoar et qui n'y ont jamais rencontré que le *Casuarus uniappendiculatus*. Du reste, il est impossible de méconnaître, en lisant la description que von Rosenberg a donnée des teintes du cou de son *Casuarus Kaupii*, qu'il a eu sous les yeux le *Casuarus uniappendiculatus*, et il en résulte en même temps qu'il n'a pas observé, dans son individu, apparemment mutilé, le petit lobe charnu du cou. Voilà ce que reconnaît actuellement M. von Rosenberg lui-même et ce qu'il m'autorise à faire connaître. — Je suis entré dans ces détails parce qu'il ne s'agit pas ici d'une discussion de nomenclature stérile, mais de la question importante, si deux espèces différentes de ces grands animaux existent dans une même localité restreinte, ou si chaque espèce a un cercle défini de répartition géographique. Or, on a pu voir, dans les indications que nous venons de donner sous ce rapport, que chacune des espèces de Casoar connues est bornée à une localité particulière et que deux espèces différentes de ces oiseaux n'ont jamais été observées dans une même localité.

Longueur du tarse de 10 pouces; grosseur de 18 lignes.

Observé à la Côte orientale de la presqu'île occidentale de la Nouvelle Guinée.

1. Femelle adulte, tuée près d'Andai le 20 Mars 1870, voyage de von Rosenberg. — 2. Petit, mâle, tué le 9 Avril 1870, Andai.

## RÉSUMÉ.

	Page.	Ind. mont.	Squelettes.	Crânes.
<i>Struthio camelus.</i>	6	7	2	1
<i>Rhea americana.</i>	6	4	1	
" <i>Darwinii.</i>	7	5		
<i>Dromaius Novae Hollandiae.</i>	7	4	3	1
" <i>irroratus.</i>	7	1		
<i>Apteryx Mantellii.</i>	7	2		
" <i>australis.</i>	7	1		
" <i>Owenii.</i>	8	1		
<i>Casuarius emeu.</i>	9	7	2	
" <i>australis.</i>	9	1	1	
" <i>bicarunculatus.</i>	10	2		
" <i>uniappendiculatus.</i>	10	8		
" <i>Bennettii.</i>	11	1		
" <i>papuanus.</i>	11	2		
		46	9	2

Total 57 échantillons.